

Les cimetières de Mornant : Des origines à aujourd'hui

I - Cimetière d'origine

(Autour de l'Église)

Le premier cimetière de MORNANT dont on a retrouvé l'origine se situait entre l'Église Saint-Pierre actuelle et la Tour du Vingtain (voir sur le cadastre Napoléonien « la Cour du Château »).

Au moment de la réfection de la place en 1994, plusieurs tombes taillées dans le rocher ont été retrouvées à cet emplacement et authentifiées comme des tombes carolingiennes.

Par la suite, le cimetière s'est positionné à l'arrière de la Sacristie (en incorporant l'emplacement actuel de la Maison Jeanne d'Arc (voir plan). Dès le début du XIX^{ème} siècle, des habitants de MORNANT élevèrent de nombreuses réclamations contre l'insuffisance du cimetière et son maintien illégal dans l'enceinte du Bourg.

Aussi le conseil municipal fit le 13 mai 1813 l'acquisition à Jean Thévenet du Laud, de 1.616 m² de terrain à l'extrémité Nord de sa vigne de Serpaton pour y établir un nouveau cimetière.

En 1824 on fit déblayer l'ancien cimetière qui était derrière le chevet de l'église : une partie des ossements fut transportée au nouveau cimetière et plus de vingt chars de ceux-ci furent enterrés sous le dallage de l'église.

II - Cimetière des Pestiférés

Lieu-dit le Marchay

Au X^{ème} siècle le marché de MORNANT très importante, se tenait au lieu-dit « Le Marchay » entre la Guillotière et la Route du Rosséon. Cet emplacement fut donné par un certain Etienne à l'Abbaye de Savigny en 984. Il y avait sur ce territoire un enclos triangulaire, situé derrière la Croix du Marchay (récemment restaurée) à l'angle du chemin de Germany, de la route du Rosséon et du chemin du Peu (actuellement ce terrain est occupé par les résidences « Le Marchay » et Beauchamp ». Cet emplacement avait été choisi en raison de son éloignement du village pour éviter les risques de contagion possible en cas d'inhumations dans le cimetière près de l'église. Ce cimetière n'accueillera que les pestiférés et plus tardivement les voyageurs étrangers à la commune, décédés lors de leur passage. À noter qu'au début du XVII^{ème} siècle, MORNANT fut à diverses reprises frappé par la peste (entre 1628 et 1632 et une trentaine de personnes moururent du « Mal de Contagion »).

III - Cimetières de Serpaton *Quatre agrandissements successifs.*

Le premier cimetière

fut aménagé en 1824 sur l'ex propriété Thevenet.

Les sépultures les plus anciennes datent de 1830 (Famille DONZEL) et 1834 (Famille FOURNEREAU).

La population mornantaise est alors de 2117 habitants. Une chapelle funéraire construite en 1840 par la famille RIVIERE a été cédée à la commune et transformée en ossuaire.

Au XIX^{ème} siècle, la population va croître avec le développement de la vigne, de la chapellerie et de la broderie. En 1861, MORNANT compte 2562 habitants. Arrive la guerre de 1870, 14 jeunes Mornantais sont tués sur les champs de bataille. Monsieur Philippe METAYER DECOMBES est élu maire en 1870.

Estimant que le cimetière devient trop exigu pour une population de plus de 2 500 habitants et soucieux de la salubrité publique il propose et obtient l'achat de plusieurs parcelles de terrains pour l'agrandissement du cimetière.

Le deuxième cimetière

est limité au nord par l'ancienne voie (voir plan).

À la mort du curé VENET en 1872, on aménage le tombeau des prêtres qui auparavant étaient enterrés dans l'église paroissiale. À remarquer dans ce deuxième cimetière, la tombe de FILLON-MAZUYER ancien maire de MORNANT avec buste en marbre et une chapelle néo-gothique flanquée de statues et d'anges en pierres.

À signaler également la tombe d'Etienne Frédéric MONIN (1806-1873) docteur en médecine, philologue et littérateur éminent.

Le troisième cimetière

Pour le réaliser la commune, à l'époque, a déplacé la voirie : en effet, l'ancienne route pour rejoindre la Gare se trouvait le long du 1^{er} et 2^{ème} cimetière (voir plan). Les morts de la guerre de 1914 ont été inhumés majoritairement dans le troisième cimetière, ceux de la guerre de 1870 dans le second.

À signaler dans ce cimetière le monument aux morts où sont inscrits les noms des 64 Mornantais décédés durant la grande guerre. Plus tard, seront inscrits les noms des 18 jeunes tués ou morts en déportation durant la guerre 1939-1945. Les noms de

